

# Ecoles : attention, chantiers en vue

Le terrain a la parole

**Le cadre participatif du Pacte.** Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi les modalités de concertation avec le monde de l'enseignement à propos du Pacte d'excellence. L'exécutif s'est accordé sur la façon dont les acteurs de l'enseignement seront informés et associés à la mise en œuvre du Pacte. Des ateliers pédagogiques, des groupes de discussion, des forums de partage seront organisés dans les prochaines semaines, dans la foulée des rencontres du Pacte qui avaient réuni près de 5 000 personnes. "Ces différents événements permettront d'associer les acteurs de l'enseignement à la mise en œuvre du pacte. Au programme : tronc commun, école inclusive, gouvernance...", indique le gouvernement dans un communiqué. "Ce cadre participatif est une réponse essentielle à la demande des acteurs de terrain pour qu'ils soient associés encore plus étroitement à cette réforme fondamentale pour notre enseignement", ajoute-t-il.

■ La nouvelle année scolaire démarre avec de nombreuses réformes en vue.

■ La ministre Schyns devra les alors que le contexte politique demeure très difficile.

■ Sa capacité à mener à bien le Pacte d'excellence sera particulièrement observée.

Quelques éclaircies viennent de temps en temps percer les brumes, mais à la veille de cette rentrée scolaire, il faut bien reconnaître que l'on écrit dans le brouillard. Qui connaît avec certitude l'avenir du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Soit il demeure structuré par le PS et le CDH qui devront se débrouiller avec leurs dissensions, soit un parti chasse l'autre, et une nouvelle majorité monte au front, amenant son lot de chantiers. Les dernières déclarations des partis poussant plutôt vers le maintien de la majorité actuelle, arrêtons-nous sur les grands chantiers que la ministre Schyns devra mener à bien, et qui font de cette année une année charnière à bien des égards.

## 1 Le Pacte pour un enseignement d'excellence

A tout seigneur, tout honneur. Le Pacte, cette vaste réforme de l'enseignement qui se concrétisera en de multiples décrets, arrive avec ses deux premières mesures. La première permet d'augmenter l'encadrement dans l'enseignement fondamental. Un nouveau mode de calcul détermine dorénavant le taux d'encadrement dans ces écoles, ce qui profitera à tous les établissements, mais en particulier aux petites implantations. Au total, plus de mille profs supplémentaires devraient être engagés sur une période de trois ans. La seconde concrétisation du Pacte vise, elle, à mieux soutenir les directeurs d'écoles fondamentales (et du secondaire spécialisé). De l'aveu général, ces chefs d'établissement sont aujourd'hui complètement écrasés par les tâches administratives. En fonction de leurs besoins, ils peuvent dès à présent engager un certain nombre d'éducateurs ou de secrétaires de direction pour les aider.

Pour le reste, la réforme continuera à être traduite en décrets, en fonction de l'entente entre le PS et le CDH.

## 2 Le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC)

Introduit l'an dernier dans le primaire, le cours de philosophie et citoyenneté est étendu cette année à tout l'enseignement secondaire officiel, à savoir les établissements de la Communauté française, des communes, des provinces, de la Cocof à Bruxelles, et même de certaines écoles du réseau libre non confessionnel. Au total, 140 000 élèves sont concernés par cette nouveauté. Le CPC remplacera une des deux heures hebdomadaires de morale ou religion. Les jeunes qui le souhaitent pourront même être dispensés de l'heure résiduelle de morale ou religion au profit d'une seconde heure de CPC. Selon des chiffres non définitifs et informels qui remontent du terrain, entre 10 et 20 % des élèves auraient choisi cette deuxième heure. Vu les grands problèmes organisationnels rencontrés l'an dernier, les profs concernés redoutent de vivre les mêmes difficultés dans le secondaire cette année.

## 140 000 élèves sont concernés par le nouveau cours de citoyenneté.

Dans le primaire, certains profs avaient ainsi été contraints de se partager entre dix établissements, parfois, pour conserver un horaire complet... Pour atténuer ces peurs, la ministre a assoupli les règles. Un même professeur pourra dorénavant donner à la fois citoyenneté et morale/religion dans une même école, mais pas à un même élève toutefois. Les enseignants ne pourront pas être contraints à travailler dans plus de six écoles.

Malgré ces assouplissements, plusieurs difficultés apparaissent déjà : les écoles peinent à inscrire dans leurs horaires ce nouveau cours et de nombreux profs ne savent pas encore s'ils devront le donner, le nombre d'élèves qui suivront deux heures n'étant pas encore connu. Comme le signalaient plusieurs acteurs dans le journal "Le Soir" de mercredi, le cours ne pourra être donné avant la mi-septembre.

Pour rappel, l'enseignement catholique est lui aussi tenu de dispenser la philosophie et la citoyenneté. Non pas via un cours spécifique toutefois,

mais au travers de différents cours déjà au programme.

## 3 La réforme des titres et fonctions

Entré en vigueur avec peine il y a un an, le décret qui définit les titres et fonctions nécessaires pour donner un cours est quelque peu adapté afin de corriger certaines difficultés d'application. Les pouvoirs organisateurs pourront recruter avec plus de facilité et aussi favoriser le regroupement des charges pour les enseignants. Ce dossier n'est cependant pas refermé. Le Pacte, comme la future réforme de la formation initiale des enseignants (autre dossier délicat qui est dans les mains du ministre socialiste de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt), amèneront la redéfinition de certains titres.

## 4 La réforme de l'encadrement différencié

Les écoles accueillant un public défavorisé voient leur mode de financement (dit "encadrement différencié") remanié avec cette rentrée scolaire. Ces écoles étaient sélectionnées sur base de critères socio-économiques vieux de plus de 15 ans. De nouveaux critères seront appliqués. Ce n'est ainsi plus l'indice socio-économique du quartier où l'école est établie qui sera déterminant, mais bien les données individualisées des élèves : les revenus du ménage de chaque enfant, le niveau de diplomation et le taux de chômage des parents... Cette évaluation sera réalisée chaque année.

## 5 La réforme des pensions des enseignants

La ministre Schyns devra continuer à soutenir les enseignants qui redoutent la réforme des pensions imaginée par le ministre Bacquelaine (MR) depuis le fédéral. Mais pourra-t-elle s'opposer aussi vigoureusement à la réforme alors que son parti est désormais associé au MR en Région wallonne ?

**BdO** (avec Belga)

# Une année test pour la ministre Schyns

**Marie-Martine Schyns**  
Ministre de l'Éducation (CDH).

Analyse Bosco d'Otreppe

**T**oujours, les bulletins de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns ont été bons. Tout le monde le reconnaît. Toujours, "elle a fait le job".

Si ses bulletins sont bons, c'est la question de sa carrière politique qui interroge encore. Quel est son véritable poids au sein du CDH ? Quelle est sa capacité de persuasion et son autorité, à l'occasion de conseils des ministres houleux ?

A cet égard, l'année qui vient sera éloquente. La ministre devra en effet déminer des dossiers compliqués, mener des réformes d'envergure (voir ci-contre), et cela dans un contexte politique inédit et scabreux qui voit son parti, le CDH, devoir cohabiter avec le PS qu'il a pourtant essayé d'éjecter de la majorité.

"Le travail de la ministre va être délicat, note Joseph Thonon, président de la CGSP-Enseignement. Les compromis politiques seront encore plus difficiles à trouver qu'auparavant. Soit parce que le PS acquiescera sur certains dossiers uniquement s'il peut mettre dans la balance d'autres projets qui lui tiennent à cœur, soit parce que la ministre devra trouver des majorités alternatives au Parlement, et que chaque parlementaire voudra ajouter son grain de sel. Notez que cette deuxième option nous inquiète, parce qu'en cas d'initiatives parlementaires, nous, les syndicats, ne nous sommes pas concertés."

La vengeance des cocus

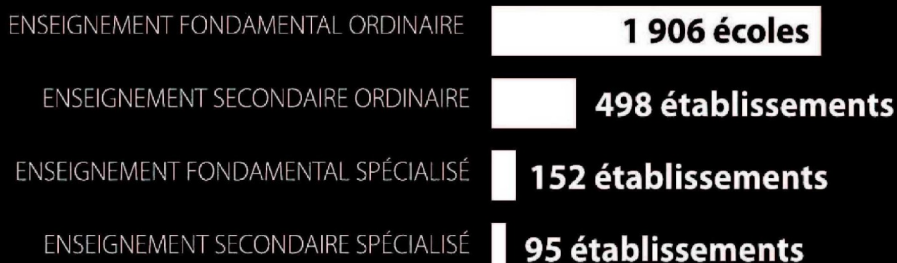
Sur de nombreux dossiers – formation initiale des enseignants, cours de citoyenneté, décret inscription, titres et fonctions... – les oppositions sont farouches entre les deux partenaires. "Cela fait longtemps que l'on n'avait plus vu une majorité dans laquelle le marquage politique est aussi net", observe Roberto Galluccio, administrateur-délégué du réseau des communes et provinces (Cpeons). La crise politique est venue s'ajouter à une situation inédite : pour la première fois, nous avons deux partenaires qui sont désunis et doivent pourtant concrétiser leurs engagements communs."

"Dans tous les dossiers, il y aura un cocu. Et vous savez comme moi que les cocus finissent toujours par se venger", ajoute Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement. On verra donc si la ministre est capable, malgré tout, de maintenir le cap des réformes, mais aussi du budget. Le Pacte d'excellence demande que l'on puisse sortir des cadres budgétaires du pacte de stabilité imposé par le Fédéral. Alors que va faire le CDH ? Permettre que l'on en sorte au risque de fâcher le MR ? Ou refuser que l'on en sorte au risque de mettre à mal le Pacte ?

Alors que les inquiétudes sont vives face à l'incertitude politique, la ministre Schyns a multiplié les réunions avec les acteurs de l'enseignement cette semaine. Le travail de concertation, qu'elle a toujours privilégié, lui permettra-t-il de bénéficier d'une assise suffisante pour imposer sa ligne ? Ou celle-ci sera-t-elle noyée sous de multiples compromis entre acteurs, qui rendent de nombreuses réformes illisibles et impraticables sur le terrain ? L'année qui vient le dira.

# L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres pour l'année 2016-2017

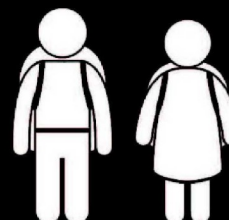
## NOMBRE D'ÉCOLES



## POPULATION SCOLAIRE



TOTAL  
892 053



## NOMBRE D'EMPLOIS (en équivalent temps plein)

